



## **Revue de presse des Sans-Chemise - 08 octobre 2008**

*Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici et d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement les positions des Sans-Chemise ou de ses membres. Le choix des articles est basé sur quatre grandes thématiques : l'assurance-emploi, l'assurance-chômage, l'économie et le marché du travail. Pour terminer, la revue de presse des Sans-Chemise n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.*

*Bonne lecture !*

### **Comité communication- Sans-Chemise**

---

#### **CTC, 8 octobre 2008 - L'assurance-emploi dans le contexte des élections - Qu'arrivera-t-il s'il y a une récession?**

L'a.-e. est un programme d'une importance critique pour les travailleurs et les travailleuses du Canada, particulièrement dans des conditions difficiles comme celles que nous vivons aujourd'hui.

En temps de récession, un plus grand nombre de travailleurs et travailleuses perdent leur emploi et il leur est beaucoup plus difficile d'en trouver un autre. Au cours des deux récessions les plus récentes, soit celles du début des années 1980 et du début des années 1990, le taux de chômage national du Canada a augmenté de façon très marquée, passant d'environ 7,5 % à plus de 11 %.

De nombreux économistes soutiennent qu'il se peut qu'une nouvelle récession soit imminente.

Or, nous ne sommes pas prêts. Par rapport au début des récessions précédentes, notre Régime d'a.-e. laissera en plan de nombreux Canadiens et Canadiennes qui n'auront pas droit à des prestations. Et il se trouve en situation financière beaucoup plus précaire.

Il y a lieu d'apporter des modifications sur les deux plans. Cette question importante devrait être abordée par tous les partis politiques pendant la campagne en cours.

## **Prestations**

En 1996, la prestation hebdomadaire maximale (en dollars d'aujourd'hui) était de 604 \$. Après une décennie de gel du maximum de la rémunération assurable qui vient d'expirer, elle n'est que de 435 \$. La prestation moyenne actuelle n'est que de 335 \$ par semaine, ce qui est de beaucoup inférieur au maximum.

En 2006-2007, seules quatre personnes en chômage sur dix avaient droit à des prestations d'a.-e. Cela tient au fait que de nombreux jeunes, nouveaux immigrants et immigrantes et personnes travaillant à temps partiel ou occupant des emplois temporaires ou saisonniers n'accumulent pas suffisamment d'heures de travail pour avoir droit à des prestations, particulièrement dans les grandes villes.

Les personnes qui ont droit à des prestations en reçoivent en moyenne pendant 32 semaines, soit environ sept mois. C'est beaucoup moins que le maximum théorique de 50 semaines auquel a droit une poignée de personnes dans des régions à taux de chômage très élevé. Certaines personnes en chômage ont droit à un maximum d'à peine 14 semaines de prestations.

Même au cours d'une période où le taux de chômage plutôt bas a permis à la plupart des prestataires de trouver de nouveaux emplois, plus du quart des prestataires ont épuisé leurs prestations en 2006-2007.

En dépit des compressions très marquées pratiquées dans le Régime d'a.-e., 8 milliards de dollars de prestations ordinaires ont été versées à 1,3 million de personnes en chômage en 2006-2007, année où le taux de chômage moyen n'a été que de 6,2 %. Même si le taux de chômage de tout mois donné est bas, bon nombre de travailleurs et travailleuses du Canada se trouvent en chômage et doivent recourir à l'a.-e. pendant l'année.

## **Finances du régime**

En dépit des compressions et des faibles prestations, une récession ferait monter considérablement le coût du régime. Environ 83 % des personnes qui cotisent au régime auraient droit à des prestations si elles étaient mises à pied. (La proportion des personnes touchant des cotisations actuellement est plus basse parce que bon nombre de personnes demandant des prestations ont déjà été en chômage ou viennent de se joindre ou de se rejoindre à la population active.)

L'actuaire en chef du régime estime qu'une augmentation d'un pour cent du taux de chômage hausserait de 1,4 milliard de dollars par année les prestations d'a.-e. versées. Il s'ensuit qu'une augmentation du taux de chômage comparable à celle que nous avons subie au cours des deux récessions les plus récentes ferait augmenter le coût des prestations d'une somme pouvant atteindre 5 milliards de dollars par année.

Un excédent de 54 milliards de dollars s'est accumulé dans le Compte d'a.-e. depuis le milieu des années 1990 par suite des coupes sombres pratiquées dans les prestations versées aux travailleurs et travailleuses en chômage. Cet excédent pourrait et devrait permettre d'améliorer les prestations

si nous tombons en récession. Après tout, les fonds mis de côté pour les temps durs doivent servir quand viennent les temps durs.

Le Congrès du travail du Canada a demandé de ramener la condition d'admissibilité à 360 heures dans l'ensemble du pays afin qu'un plus grand nombre de travailleurs et travailleuses aient droit à des prestations s'ils tombent en chômage, d'allonger la période de prestations pour qu'un nombre inférieur de personnes en chômage épuisent leurs prestations et de hausser la prestation hebdomadaire en la fondant sur les 12 semaines de rémunération la plus élevée avant la mise à pied et un taux de remplacement de 60 % des gains assurables. Nous aimerions en outre voir consacrer une partie de l'excédent accumulé au Compte d'a.-e. à de la formation supplémentaire et à de meilleurs programmes d'aide à l'adaptation des travailleurs et travailleuses.

Toutefois, les récents gouvernements libéraux et conservateurs ont empêché que l'excédent du Régime d'a.-e. ne serve à l'accroissement des prestations d'a.-e. ou au freinage de l'augmentation des cotisations à l'a.-e. si nous entrons en récession.

Selon le système actuel, les cotisations à l'a.-e. sont censées être fixées de manière à correspondre exactement aux dépenses du Régime prévues pour l'année suivante. Les Conservateurs ont créé une caisse de réserve de 2 milliards de dollars mais toute somme qui y est puisée doit être remboursée à l'aide des recettes tirées des cotisations pendant l'année qui suit celle où elle est puisée.

Le système actuel restreint l'augmentation annuelle des cotisations à 15 cents par 100 \$ de rémunération assurable, soit environ 9 % des cotisations courantes. Toutefois, le gouvernement peut fixer les cotisations s'il le désire.

### **Qu'arriverait-il donc s'il y avait une récession?**

Nous verrions à tout le moins augmenter les cotisations, même en cas de repli grave. Cela ferait empirer le chômage. Nous pourrions nous attendre à de fortes pressions faites en vue de réduire les prestations plutôt que de les accroître et de comprimer de très nécessaires programmes de formation afin que le budget fédéral ne sombre pas dans le déficit.

En somme, la politique consistant à négliger l'énorme excédent du Régime d'a.-e. aux fins de l'établissement des cotisations ouvre la voie au pire des mondes possibles : une nouvelle compression de l'a.-e. alors que l'a.-e. est plus nécessaire que jamais.

### **Que disent les partis?**

Malgré tous les bruits qui courent au sujet d'une récession imminente et le besoin de lutter contre la pauvreté et l'augmentation de l'inégalité, il n'a guère été question de l'a.-e. pendant la campagne en cours. C'est un oubli étonnant puisque l'a.-e. - qui prévoit des prestations de maternité/parentales, de maladie et de soignant en plus des prestations de chômage ordinaires - est l'un des programmes fédéraux les plus grands et influence directement le bien-être de millions de familles travailleuses canadiennes.

Les Conservateurs et les Libéraux ont convenu que l'excédent accumulé au Compte d'a.-e. devrait être négligé aux fins du financement des prestations et de l'établissement des cotisations, position à laquelle les Néo-démocrates se sont vigoureusement opposés.

**Les Conservateurs** ont mis en oeuvre de légères améliorations aux prestations d'a.-e. dans les régions à taux de chômage élevé qui avaient été adoptées par les Libéraux afin de compenser certaines de leurs compressions les plus draconiennes.

Ils n'ont pas indiqué clairement comment ils entendent financer leur promesse d'accorder des prestations de maternité et parentales aux travailleurs et travailleuses indépendants qui ne cotisent au Régime que pendant six mois avant de présenter une demande. À la différence du Québec, ils ne prévoient pas exiger que tous les travailleurs et les travailleuses autonomes cotisent de façon soutenue afin de payer les prestations de maternité et parentales des personnes travaillant à leur compte.

**Les Libéraux** ont appuyé certaines améliorations des prestations d'a.-e. qui correspondaient aux priorités du CTC dans le projet de loi C-269 et d'autres projets de loi d'initiative parlementaire au cours de la durée de la législature la plus récente. Toutefois, la plate-forme des Libéraux ne promet d'améliorer les prestations que dans le cadre de projets pilotes ne s'appliquant qu'à quelques régions à taux de chômage très élevé.

**Les Néo-démocrates** ont toujours appuyé les priorités du CTC et le projet de loi 269 ainsi que les autres projets de loi étudiés par la législature la plus récente, notamment par la présentation de projets de loi par le député Yvon Godin. La plate-forme du NPD prévoit que 100 % des recettes tirées des cotisations serviront à des fins ayant trait à l'a.-e., que 80 % des personnes en chômage auront accès au Régime et que les prestations seront fondées sur les 12 semaines où la rémunération a été la plus élevée. De plus, ils prévoient la prolongation de la prestation de soignant de l'a.-e. pour qu'elle s'applique à des congés d'une durée maximale de six mois.

\*\*\*\*\*

### **CNW, 8 octobre 2008 - Lettre ouverte de la part d'économistes canadiens demande des actions concrètes pour répondre à la crise économique**

Aujourd'hui, 85 économistes diffusent une lettre ouverte critiquant le gouvernement fédéral pour son inaction à la lumière de la crise financière mondiale qui s'accroît, de la probabilité croissante d'une récession internationale, et des failles de l'économie canadienne. Cette lettre conteste les affirmations du gouvernement selon lesquelles les "fondements" du Canada sont solides en faisant la preuve de la détérioration significative de la performance économique du Canada depuis deux ans.

Malgré les affirmations récentes du gouvernement, il existe encore une disparité significative entre la politique appropriée pour répondre aux risques de récession et l'approche du laissez-faire que nous sert le premier ministre.

Dans cette lettre ouverte, on incite le gouvernement et ses institutions à faire preuve de leadership et à jouer un rôle plus actif dans la stabilisation des marchés financiers, la stimulation d'investissements réels, et le maintien de l'emploi et des revenus à une période où le ralentissement financier et économique ne fait que s'envenimer.

Les signataires de cette lettre sont :

Arthur Donner : Conseiller économique

Marc Lee, président, Progressive Economics Forum

Mike McCracken, président, Informetrica Ltd.

Martha MacDonald, chaire du Département d'économie, Université St. Mary's

Fiona MacPhail, chaire du Département d'économie, Université de

Colombie-britannique du nord

Lars Osberg, chaire, Département d'économie, Université Dalhousie, ancien

président de l'Association canadienne d'économique

Hon. Douglas Peters, ancien secrétaire d'Etat fédéral (Finances)

Mario Seccareccia, Département d'économie, Université d'Ottawa

Brenda Spotton, Département d'économie, Université York

Rodrigue Tremblay, Professeur émérite en politiques économiques,

Université de Montréal, ancien président de l'Association Canadienne de

science économique et ancien Ministre québécois de l'Industrie.

...et 75 autres économistes.

Cette lettre ouverte a été préparée par le Progressive Economic Forum, un réseau d'économistes faisant la promotion de solutions progressistes à la théorie et aux politiques économiques conservatrices.

Lettre ouverte de la part d'économistes canadiens à propos de la crise économique actuelle et la réponse du gouvernement qui s'impose

La crise financière mondiale qui s'aggrave, la chute des prix des matières premières à l'échelle mondiale et le risque grandissant d'une récession mondiale dévoilent des faiblesses inquiétantes de l'économie canadienne. Le simple fait de nous en remettre à nos "bases solides" et d'autres formes d'insouciance économique ne protégeront pas les Canadiens de la tempête qui s'annonce.

### **Les bases économiques canadiennes sont tout sauf solides**

La performance macroéconomique s'est considérablement affaibli depuis l'entrée au pouvoir du gouvernement actuel au début de 2006. La croissance économique s'est en grande partie arrêtée. La productivité est en baisse. La récente expansion était surtout le résultat d'une hausse des prix des produits de base et d'une bulle dans le secteur du logement, deux phénomènes qui tirent à leur fin.

Les marchés du travail ont faibli, et le volume d'emploi devrait diminuer davantage au fur et à mesure que le ralentissement se fera sentir. Certains secteurs sont déjà sévèrement touchés. Plus de 300 000 emplois en fabrication ont été perdus. Malgré cela, moins de 40 % de travailleurs au chômage ont droit aux prestations d'assurance-emploi.

A l'exception du pétrole et des minéraux, nos exportations nettes ont considérablement fléchi. Les revenus enregistrés des sociétés, des gouvernements et de certains ménages ont été gonflés un certain temps en raison des prix records des produits de base sur les marchés mondiaux. Mais une dépendance excessive à l'égard de l'extraction des ressources naturelles ne constitue pas une base durable pour nos progrès économiques futurs.

Entre-temps, en grande partie en conséquence de cette dépendance grandissante, le Canada a manqué lamentablement de faire sa part pour ce qui est de l'effort mondial de restreindre les émissions de gaz à effet de serre.

Bien que les institutions financières canadiennes ne se soient pas autant adonnées à des pratiques risquées que leurs homologues américains, la Banque du Canada s'est déjà vue obliger de fournir des milliards de dollars en liquidité à court terme. Les conditions du crédit au Canada apparaissent de plus en plus incertaines, restreintes et coûteuses, ce qui mettra inévitablement un frein aux dépenses et à l'activité économique dans les mois qui viennent.

Les ménages canadiens sont plus endettés que jamais, avec 1,25 \$ de dette pour chaque dollar de revenu disponible. Etant donné les manchettes pessimistes, la chute des valeurs boursières et immobilières, et leurs finances précaires, les Canadiens commencent à réduire leurs dépenses de consommation.

De nombreux Canadiens ont peu profité des périodes prospères : les taux de pauvreté au Canada n'ont pas accusé une baisse significative et les salaires réels ont à peine augmenté, bien que les bénéfices des sociétés aient atteint des sommets records. Mais la possibilité d'une récession est maintenant une menace qui pourrait toucher tout le monde - que nous ayons ou non profité des périodes prospères.

### **La crise exige une réponse vigoureuse de la part du gouvernement**

Dans l'ensemble, la politique économique canadienne au cours des dernières années a été de réduire la portée du gouvernement (au moyen de réductions d'impôt, de déréglementation et de privatisation), de sanctionner une économie de plus en plus axée sur l'exploitation des ressources naturelles, et de laisser passer la chance d'utiliser les recettes grandissantes provenant des matières premières pour améliorer la productivité, la prospérité et la stabilité à long terme. Certains politiciens souhaitent réduire davantage l'étendue et l'influence du secteur public.

Les conséquences spectaculaires de la crise financière observées au cours des dernières semaines ont dissipé l'illusion selon laquelle les marchés peuvent s'autoréglementer. Les coûts immenses de ce laisser-aller ont été clairement démontrés. Le gouvernement et ses institutions doivent maintenant faire preuve de leadership et jouer un rôle plus actif dans la stabilisation des marchés financiers, la stimulation des investissements réels et le maintien de l'emploi et des revenus.

La baisse contagieuse observée en économie réelle et financière entraînera probablement une diminution des dépenses et des niveaux d'emploi dans de nombreux secteurs et régions de

l'économie canadienne. Des mesures de soutien du revenu, l'assurance-emploi en particulier, devraient être renforcées. De plus, les projets d'infrastructure publics, dont ceux visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre au Canada et à accroître le nombre de logements à prix abordable, devraient être améliorés pour maintenir l'emploi et la production (alors que l'activité du secteur privé est en baisse).

Le budget fédéral est en équilibre précaire, et pourrait se solder par un déficit (surtout si le PIB réel amorçe sa chute). Le gouvernement actuel s'est engagé à empêcher un tel déficit à tout prix, ce qui signifie qu'il y aura des coupures considérables aux dépenses publiques au fur et à mesure que les recettes du gouvernement fléchiront. Mais cette ligne de conduite ne fera qu'empirer la récession économique et les pertes d'emploi. Il est bien plus judicieux de maintenir les programmes publics pour appuyer l'emploi et les revenus, même si ceci doit entraîner l'apparition d'un déficit conjoncturel.

La Banque du Canada doit continuer d'appuyer l'industrie financière en injectant des liquidités dans les marchés du crédit et elle devrait réduire les taux d'intérêt pour encourager les emprunteurs. Mais le gouvernement doit également envisager d'autres solutions (dont l'utilisation d'institutions publiques, comme la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Banque de développement du Canada, Exportation et développement Canada et d'autres institutions) pour augmenter les emprunts accordés aux ménages et aux commerces. En même temps, l'industrie financière doit être réglementée à nouveau pour empêcher les excès spéculatifs inutiles qui ont entraîné la crise actuelle.

L'économie mondiale est sur le point d'être frappée par un cyclone financier, qui pourrait peut-être même mener à la pire crise depuis la Grande Dépression des années 1930. Le Canada ne peut s'attendre à rester encore très longtemps dans l'oeil du cyclone, à l'abri de la tempête mondiale. L'histoire économique nous montre que l'intervention gouvernementale est essentielle en temps de crise : à la fois pour stabiliser les marchés et pour atténuer les fléchissements de l'activité économique grâce à des mesures anticycliques.

Signé par 85 économistes

Renseignements: Anthony Salloum, Directeur de programme, L'Institut Rideau, (613) 565-9449 poste 23, Cell. (613) 724-1070, téléc. (613) 249-7091

\*\*\*\*\*

### **Conseil du patronat, 8 octobre 2008 - Campagne électorale fédérale 2008 : le Conseil du patronat du Québec déplore les promesses laxistes des partis en matière de contrôle des dépenses**

Les promesses des partis politiques concernant le contrôle de la croissance des dépenses publiques sont beaucoup trop laxistes au goût du Conseil du patronat du Québec. C'est ce qui ressort de l'analyse des réponses à un questionnaire transmis par le CPQ, en début de campagne,

aux quatre partis reconnus officiellement par la Chambre des communes.

"Le contrôle des dépenses publiques est la première préoccupation des créateurs de richesse que nous représentons et nous souhaitons que la croissance de ces dépenses soit limitée à celle de l'économie.

Malheureusement, aucun parti n'a encore pris cet engagement. Le NPD préfère même des hausses d'impôts plutôt que la discipline budgétaire", a déclaré le président du CPQ, Michel Kelly-Gagnon, en dévoilant ce matin les réponses reçues du Parti libéral du Canada (PLC), du Bloc québécois (BQ) et du Nouveau parti démocratique (NPD).

Même si les trois partis s'engagent à maintenir des budgets équilibrés, seul le PLC parle de maîtriser les dépenses, mais sans se fixer d'objectifs chiffrés. Le BQ, pour sa part, choisirait de dépenser d'autant que croissent les revenus gouvernementaux. Le NPD, quant à lui, n'envisage pas de contrôler la croissance des dépenses et préfère même hausser les impôts pour arriver à financer toutes ses promesses.

Fait à noter, malgré les bonnes relations entretenues par le CPQ avec les ministres responsables des principaux dossiers économiques, le Parti conservateur du Canada (PCC) n'a pas répondu au questionnaire du CPQ, ni donné aucune justification officielle.

"Nous regrettons vivement cette situation, mais laissons à nos membres et aux électeurs le soin de tirer leurs propres conclusions à cet égard", a commenté le président du CPQ.

### **Fiscalité : le PLC se démarque**

Le CPQ félicite par ailleurs le PLC pour les baisses d'impôts des entreprises et des particuliers prévues dans son programme.

"Le Parti libéral s'engage à ramener à 14 % l'impôt des entreprises d'ici 2012 et il est également le seul parti à promettre de diminuer l'impôt des particuliers. Dans les deux cas, nous pensons qu'il en résulterait une plus grande prospérité pour l'ensemble des Canadiens", a résumé M. Kelly-Gagnon.

### **Assurance-emploi : le PLC se démarque encore!**

Enfin, le CPQ déplore que le Bloc et le NPD promettent d'accroître de façon draconienne l'admissibilité et les prestations de l'assurance-emploi, sans faire état des hausses de cotisations qui en résulteraient pour les employeurs et les employés. Le PLC, quant à lui, souhaite réduire les taux de cotisation et bonifier les prestations, mais en respectant la capacité financière du pays.

Rappelons que le CPQ est intervenu plus tôt dans cette campagne pour s'opposer aux demandes des grandes centrales syndicales, qui réclamaient des partis politiques des changements au programme d'assurance-emploi qui auraient augmenté considérablement les coûts du régime.

Regroupant plusieurs des plus grandes entreprises du Québec, le Conseil du patronat du Québec

réunit également la vaste majorité des associations patronales sectorielles, en faisant ainsi la seule confédération patronale du Québec.

Renseignements: Patrick Leblanc, Directeur des communications, (514) 571-6400 (portable)

\*\*\*\*\*

## **FTQ, CSN, CSD, 7 octobre 2008 - Journée mondiale pour le travail décent : Les centrales syndicales québécoises s'unissent**

Comme des milliers d'organisations syndicales à travers le monde, les centrales syndicales québécoises (FTQ, CSN, CSD) se joignent à la Journée mondiale pour le travail décent qui se tient le 7 octobre à l'initiative de la Confédération syndicale internationale (CSI).

Adoptée en 1999 par l'Organisation internationale du travail, la revendication d'un travail décent signifie que « chaque homme et chaque femme dans le monde devrait avoir la possibilité d'obtenir un emploi productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité ». Elle repose sur quatre piliers : la promotion de l'emploi, les droits du travail, la protection sociale et le dialogue social.

Les centrales syndicales québécoises considèrent que l'accès à un travail décent commence par la pleine reconnaissance du droit d'association et de négociation. Alors que l'on assiste présentement à des attaques de plus en plus nombreuses contre le mouvement syndical, souvent à coup de sondages commandités par des organisations de droite fortement anti-syndicales, cette journée est l'occasion de rappeler l'importance de la syndicalisation. Loin d'être un frein au développement économique et à la liberté individuelle, la présence de syndicats forts soutient la productivité, favorise un meilleur partage de la richesse et une plus grande équité sociale. Les syndicats offrent une voix et une force aux milliers de travailleuses et travailleurs qui veulent améliorer leurs conditions de vie et de travail. Ils sont des acteurs indispensables du dialogue social, tant dans l'entreprise que dans la société.

À cet égard, on ne peut que dénoncer, une nouvelle fois, les gestes posés par le gouvernement Charest. En décembre 2003, avec les lois 7 et 8, il a bafoué le droit d'association de milliers de travailleuses œuvrant dans les services sociaux et de santé et les services de garde. Deux ans plus tard, il a retiré le droit à la négociation des travailleuses et travailleurs du secteur public québécois avec le projet de loi 142 (devenu loi 43) fixant par décret leurs conditions de travail. Dans les trois cas, le Bureau international du travail (BIT) a condamné le gouvernement du Québec et fait une série de recommandations. Or, le gouvernement refuse toujours de les mettre en application, faisant fi de ses obligations de respecter les normes internationales en matière de droit du travail.

### **Une mondialisation qui enrichit les riches et appauvrit les pauvres**

La Journée mondiale pour le travail décent sert aussi à souligner que, face à une mondialisation qui élimine ou précarise un nombre élevé d'emplois, notamment dans le secteur manufacturier, et qui met à mal nos services publics, les gouvernements doivent agir pour assurer la protection de

l'emploi et la sécurité du revenu des travailleuses et travailleurs. Elle permet aussi de rappeler que la pauvreté, la précarité et les mauvaises conditions de travail ne sont pas des réalités disparues au Québec et au Canada, au contraire.

### **Vidéo sur le travail forcé de la CSI - JMTD**

Alors que le chômage demeure important, notamment dans certaines régions, un travailleur sur trois occupe un emploi atypique (temps partiel, occasionnel, temporaire, etc.). Souvent précaires, ces emplois sont surtout le lot des femmes et des jeunes. Au Québec, en raison de lois du travail qui permettent la discrimination sur la base des statuts d'emplois, ceux-ci se retrouvent souvent avec de moins bonnes conditions de travail que leurs collègues du seul fait qu'ils ou elles travaillent moins d'heures. Ceci est sans compter le fait que le niveau actuel du salaire minimum est insuffisant pour sortir de la pauvreté, même lorsqu'on occupe un emploi à temps plein. Ces situations doivent être corrigées.

### **Les conservateurs méprisent les chômeurs**

Les centrales syndicales québécoises profitent de la campagne électorale fédérale pour exiger de l'ensemble des partis politiques des engagements fermes à l'égard des chômeuses et chômeurs. Avec la crise qui sévit présentement dans le secteur manufacturier et qui risque fort de se propager à d'autres secteurs d'activités en raison de la crise financière qui secoue présentement les États-Unis, on ne cesse de mesurer les injustices causées par un programme qui protège moins d'un chômeur sur deux. Le programme d'assurance emploi a un urgent besoin de bonifications. Les normes d'admissibilité doivent être assouplies, la durée de la période de prestations doit être allongée, le calcul du taux de prestations doit être plus équitable et un plan d'aide aux travailleuses et travailleurs âgés doit être mis en place. Avec des surplus accumulés de plus de 57 milliards de dollars, l'inaction est inadmissible et injustifiable. Rappelons que le gouvernement Harper a sabordé un projet de loi bonifiant l'assurance emploi qui faisait consensus chez les trois partis d'opposition et les grandes organisations syndicales du Québec et du Canada.

### **La francophonie syndicale réunie à Montréal**

Les centrales syndicales tiennent aussi à signaler que, dans le cadre de la tenue du XIIe Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la francophonie du 17 au 19 octobre prochain, la Francophonie syndicale de la Confédération syndicale internationale (CSI), organise un forum syndical sur le thème : « Contribution du mouvement syndical à la promotion de la démocratie, de la bonne gouvernance, la protection de l'environnement et le dialogue interculturel », les 14, 15 et 16 octobre à Montréal.

Cette rencontre qui réunira des représentants syndicaux d'Afrique, d'Europe et d'Amérique permettra notamment d'élaborer une stratégie visant à sensibiliser les États ayant le français en partage pour la ratification et l'application correcte des instruments internationaux relatifs aux droits humains et au travail décent, à la protection de l'environnement et à l'intégration des peuples. Elle vise également une intensification de la coopération en vue d'un renforcement des capacités syndicales dans les pays du Sud.

La Confédération syndicale internationale (CSI) représente 168 millions de travailleuses et

travailleurs dans 155 pays à travers le monde. La FTQ, la CSN et la CSD y sont affiliées.

\*\*\*\*\*

**L'Express (Drummondville), 7 octobre 2008 - En réponse aux revendications de la coalition des Sans chemise, Pomerleau estime qu'une bonification de l'assurance-emploi est essentielle**

Roger Pomerleau a qualifié de «pertinentes» les revendications de la coalition des Sans chemise et en a profité pour résumer certains éléments de la plateforme bloquiste.

Les revendications formulées dans le cadre de l'actuelle campagne électorale par la coalition des «Sans Chemise» ont été bien accueillies par le candidat du Bloc québécois dans Drummond, Roger Pomerleau, qui n'hésite pas à les qualifier de pertinentes.

Selon ce dernier, il y a en effet des inégalités qui persistent en ce qui a trait à l'assurance-emploi. «L'élimination du déficit fédéral de 1994 à 1997 et l'accumulation de surplus faramineux depuis cette date se sont faites largement sur le dos des travailleuses et travailleurs et des personnes ayant perdu leur emploi. Les libéraux ont coupé dans le programme; sous les conservateurs, moins de la moitié des chômeurs ayant cotisé au régime reçoivent des prestations», a d'abord reconnu volontiers M. Pomerleau, tout en référant les intéressés à la plateforme de sa formation.

En ce sens, il soutient que le régime d'assurance-emploi a un besoin urgent d'être modifié en profondeur afin de pouvoir réparer les pots cassés et de lui permettre de remplir adéquatement sa mission telle qu'elle a été conçue.

«Nous allons travailler sans relâche afin que des solutions au problème soient mises en vigueur. Nous sommes en faveur de la création d'une Commission autonome de l'assurance-emploi et d'une bonification du régime», a fait valoir Roger Pomerleau.

Au plan plus technique, celui-ci mentionne que le Bloc québécois propose l'instauration d'une période d'admissibilité uniforme à 360 heures; que le calcul de la rémunération moyenne assurable soit basé sur la moyenne des 12 semaines d'emploi assurables les mieux rémunérées; que le nombre maximum de semaines de prestation passe de 45 à 50 semaines et que le taux des prestations passe de 55% à 60% de la moyenne de la rémunération hebdomadaire assurable.

«Nous nous préoccupons aussi des travailleuses et des travailleurs autonomes. Afin de leur permettre d'être admissible à l'assurance-emploi, nous avons déposé un projet de loi qui propose d'établir un régime de participation volontaire pour cette catégorie de travailleuses et de travailleurs qui sont de plus en plus nombreux», a précisé le candidat bloquiste de Drummond.

Cette réponse de M. Pomerleau à la coalition des Sans chemise lui a également permis de faire connaître un autre aspect de la plateforme bloquiste, celui-là sur le sort des travailleurs âgés.

«Le Bloc québécois continue de réclamer la mise en place d'un programme de soutien du revenu pour les personnes âgées considérées comme «non reclassables» qui perdent leur emploi à la suite de licenciements massifs ou de fermeture d'entreprises», a-t-il plaidé en invoquant que l'on a connu ce genre de situation à Drummondville, notamment dans le secteur du textile.

M. Pomerleau a mis en lumière le fait que le programme PATA (Programme d'adaptation pour les travailleurs âgés) a été éliminé par les libéraux en 1997, lesquels devaient présenter un PATA version améliorée.

«De leur côté, les conservateurs préconisent la mobilité des travailleurs âgés sans égard aux communautés et aux familles des travailleuses et travailleurs. Nous voulons des mesures qui permettront à ces personnes de se rendre à l'âge normal de la retraite dans la dignité», a conclu Roger Pomerleau.

Gérard Martin

\*\*\*\*\*

### **La Presse, 7 octobre 2008 - Stephen Harper dévoile une plateforme électorale prudente**

Stephen Harper, chef du Parti conservateur et favori des sondages en vue de l'élection fédérale du 14 octobre, a dévoilé ce lundi sa plateforme électorale.

Lors d'un rassemblement à Toronto devant le Canadian Club et l'Empire Club, Stephen Harper a rendu publique la plateforme en question qui est évaluée à 8,6 milliards de dollars en quatre ans. Selon le premier ministre sortant, il s'agit de politiques chiffrées de façon réaliste et qui ne mettent pas en danger l'équilibre financier du Canada.

En fait, la plateforme reprend des mesures qui étaient présentes dans le dernier budget fédéral, notamment en matière d'économie, de culture, de commerce, de mesures pour la qualité de la vie, de soutien à l'environnement et à la santé ou de réforme des systèmes politiques et judiciaires. On y rappelle entre autres la promesse de réduire de 2 cents en quatre ans le coût du diesel, le crédit d'impôt de 5 000 dollars sur les frais de clôture admissibles pour les acheteurs d'une première propriété ou l'accès aux prestations d'assurance-emploi pour les congés parentaux des travailleurs autonomes.

Il y a donc peu de surprises dans cette plateforme, sauf en ce qui concerne l'abandon du projet de loi C-10, qui prônait un contrôle moral plus serré du gouvernement sur l'admissibilité au crédit d'impôt pour les films et les vidéos.

En terme de développement régional, Stephen Harper a répété la mesure annoncée la semaine dernière, soit la création d'une nouvelle agence de développement régional pour le Nord. Le plan conservateur revient également sur l'ambition de réforme du Sénat et la Chambre des communes, des volontés décriées depuis une semaine par le gouvernement libéral de Jean Charest à Québec. Le Parti conservateur réaffirme aussi la volonté d'encadrer le pouvoir fédéral de dépenser,

l'élimination du registre des armes à feu et la réforme du Code criminel en terme de meurtre ou d'agression d'une femme enceinte.

Par ailleurs, Stephen Harper a annoncé des mesures d'aide aux industries de l'automobile et de l'aéronautique, lors de ce dévoilement. En fait, il créerait un fonds de 400 millions de dollars pour aider les industries de l'automobile et de l'aérospatiale. Les montants seront disponibles sur une période de quatre années et entièrement remboursables. Il a aussi annoncé une mesure de 350 millions de dollars pour réduire certains droits de douanes relatifs à l'importation de machinerie et d'équipement, également pour une période de quatre ans.

Rappelons que Stephen Harper a été contesté par tous les autres chefs fédéraux depuis une semaine en raison de son approche face à la crise des marchés financiers. On lui reproche entre autres son inaction pour aider l'économie canadienne. Tant le chef du Parti libéral du Canada Stéphane Dion que le leader du Nouveau parti démocratique Jack Layton ont décrié le plan conservateur ce mardi.

Hier, lundi, Stephen Harper s'était dit ouvert à ce que le gouvernement canadien utilise des plans secondaires pour que se stabilise le système financier si cela s'avérait nécessaire.

Le Parti conservateur est le dernier des grands partis fédéraux à dévoiler sa plateforme, alors qu'il reste exactement une semaine avant le scrutin du 14 octobre.

Olivier Caron

\*\*\*\*\*

### **La Presse, 7 octobre 2008 - Économie: Duceppe énonce ses demandes à Harper**

Même s'il refuse de s'engager à ne pas faire tomber un éventuel gouvernement minoritaire, Gilles Duceppe promet d'appuyer « toute initiative » fédérale qui permettra à l'économie québécoise d'affronter une récession. Il a donc proposé, mardi matin, une série de mesures pour stimuler l'industrie manufacturière.

Accusant Stephen Harper de vouloir larguer cette industrie au profit des pétrolières de l'Ouest canadien, le chef du Bloc réitère que seul un gouvernement minoritaire empêchera les conservateurs de mettre en place leurs politiques économiques de « laisser-faire ». « Si (le gouvernement) est minoritaire, il doit faire trouver les compromis nécessaires pour faire face à la crise, a-t-il affirmé lors d'un passage à Trois-Rivières. Ça veut dire d'être capable de trouver des compromis. C'est à lui de le faire. »

Le chef du Bloc a dressé une liste de 14 mesures qu'il juge souhaitables en matière d'économie, quelques heures avant que Stephen Harper dévoile sa plateforme électorale. Une ribambelle d'actions coûtant près de 1,7 milliard.

«Ce n'est pas une liste d'épicerie, a-t-il indiqué. Ce sont les besoins du secteur manufacturier.»

M. Duceppe réclame en outre des prêts sans intérêt et crédits d'impôt pour les entreprises manufacturières, un régime d'assurance-emploi bonifié, un soutien accru pour les travailleurs âgés, ainsi que des investissements dans le logement social et la culture.

« J'espère que M. Harper prendra ses responsabilités, a-t-il ajouté. Je viens d'énoncer ce qu'il devrait faire, on verra ce qu'il fera. »

Stephen Harper n'a pas fermé la porte à un éventuel déficit en cas de récession. Gilles Duceppe estime pour sa part que les mesures qu'il propose ne plongeront pas le gouvernement dans le rouge.

Martin Croteau